
Raphaël Szymanski et Charlie Fabre – 2022

Trans & Sport

Les auteurs



Raphaël SZYMANSKI

Diplômé du master Égal'aps (Égalité dans et par les activités physiques et sportives), Raphaël s'est spécialisé dans les questions de rapport au corps des personnes trans' dans le sport durant sa première année de master, et sur les relations entre sport et masculinités chez les personnes transmasculines en deuxième année. D'abord amateur de tennis, puis badiste depuis une dizaine d'années, il est aujourd'hui chargé de projets inclusion au sein de la Fédération Française de Badminton.



Charlie FABRE

Militant trans lyonnais pour les droits LGBTIAQ+, Charlie fait partie du Centre LGBTI+ Lyon et du Collectif Fiertés en Lutte, qui organise la Marche des Fiertés de Lyon. Au travers de ses engagements, il œuvre et milite au contact des institutions et du public. Triathlète depuis ses six ans, il s'intéresse naturellement à la question de l'accès aux structures sportives et aux compétitions pour les personnes trans'.

Les droits de diffusion

La diffusion du document est autorisée uniquement si elle préserve son intégralité.

Les contacts

Pour plus d'information sur l'enquête ou pour toute demande d'intervention :

- raphael.szmsk@gmail.com
- charlie.fbre@gmail.com

Sommaire

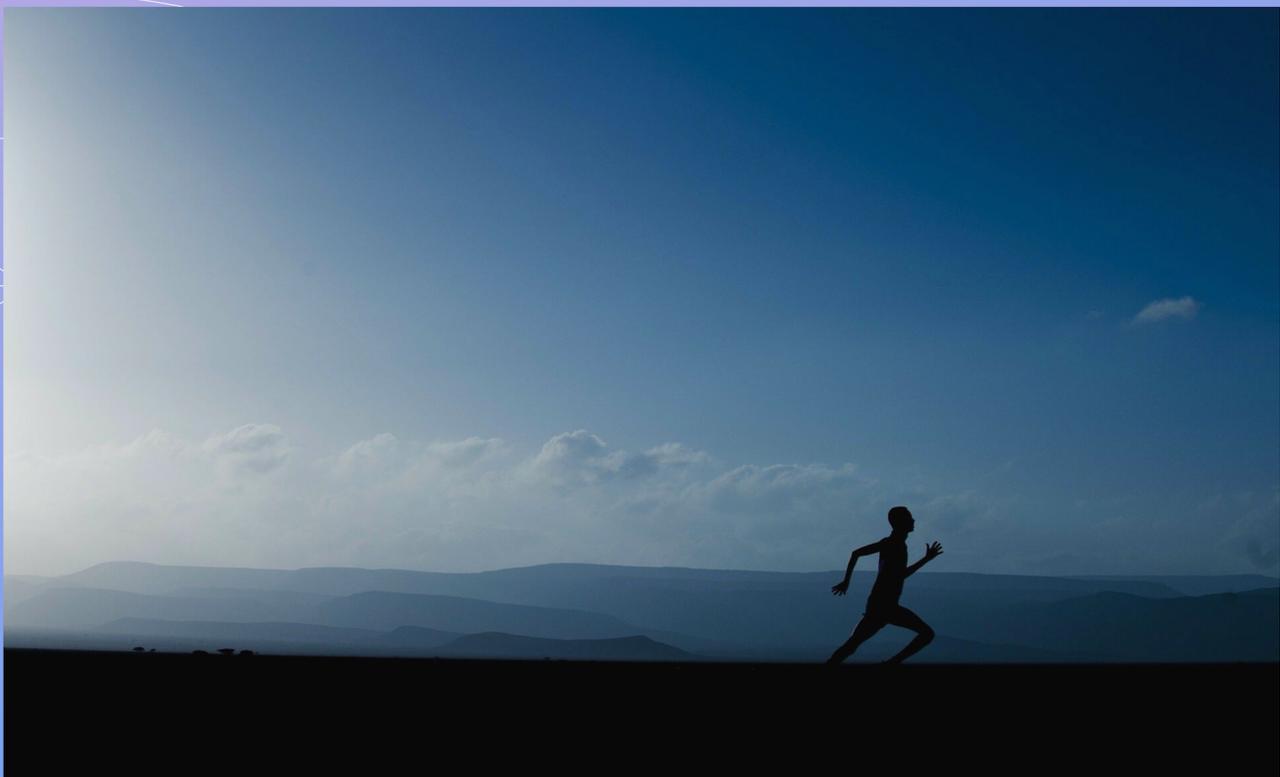


Image libre de droits

LES AUTEURS PAGE 1 | DROITS DE DIFFUSION & CONTACTS PAGE 1 | SOMMAIRE PAGE 2 | GLOSSAIRE PAGE 3 | APPORTS THÉORIQUES PAGE 4 | OBJECTIFS PAGE 6 | ENQUÊTE PAGE 7 | RECOMMANDATIONS PAGE 13 | BIBLIOGRAPHIE PAGE 14 | LECTURES UTILES PAGE 14

Glossaire

Bicatégorisation : « *La bicatégorisation par sexe désigne le processus par lequel sont créées deux classes dissymétriques et mutuellement exclusives. Cette division des êtres humains en deux groupes pensés comme « groupes naturels » [Guillaumin, 2002, p. 323], universels et anhistoriques prétend refléter une réalité biologique.* » (1)

Femme trans' : Personne dont le genre est féminin malgré le sexe qui lui a été assigné à la naissance.

Homme trans' : Personne dont le genre est masculin malgré le sexe qui lui a été assigné à la naissance.

Passing : « *Le passing désigne une expression de genre permettant clairement d'identifier une personne comme d'un genre ou l'autre.* » (2)

Personne non-binaire : « *Personne dont le genre n'est pas « homme » ou « femme » : cela peut être une combinaison, une absence (agenre), ou un genre autre.* » (3)

(1) Raz, M. (2016), Bicatégorisation, Encyclopédie critique du genre, Juliette Rennes, Paris, La Découverte, pp. 87-95, p. 87

(2) & (3) D'après le « Lexique trans » du Planning Familial édité en 2020.

Apports théoriques

Définition: personnes trans

En 2016, Emmanuel Beaubatie définit les personnes trans comme « *des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le sexe qui leur a été assigné à la naissance et entreprennent d'en changer. Celles et ceux qui souhaitent modifier leur corps et changer leurs papiers d'identité sont soumis·es à plusieurs contraintes. D'une part, une évaluation psychiatrique leur est imposée avant tout traitement hormono-chirurgical. D'autre part, dans de nombreux pays, ils et elles doivent avoir eu recours à certaines chirurgies pour pouvoir changer le sexe de leur état civil.* » (4)

L'inadéquation des conditions de vie de la société façonnée par et pour les personnes cis (les personnes qui se reconnaissent dans le genre qui leur a été assigné à la naissance) fait que les personnes trans' ont des besoins particuliers pour pouvoir s'adapter dans ces conditions.

Il en va de même dans le domaine sportif, où le sexisme est d'autant plus prégnant, comme l'ont montré les travaux d'Anaïs Bohuon ou encore Cécile Ottogalli. C'est aussi un milieu dans lequel l'homophobie est exacerbée, comme l'ont montré les travaux de Sylvain Ferez.

La transphobie est également présente dans ce monde où le genre occupe une place importante à travers la bicatégorisation.

(4) Beaubatie, E. (2016), *Trans'*, Encyclopédie critique du genre, Juliette Rennes, Paris, La Découverte, pp. 640-648, p. 640

Apports théoriques

« Ces enquêtes [menées sur des personnes trans ayant une pratique sportive] témoignent des difficultés que vivent les personnes trans dans la pratique d'activités physiques et sportives (APS) : être accusé-es d'avoir un avantage physique lié à l'assignation de naissance et être interdit-es de compétition ; être en danger dans les vestiaires ; devoir faire un choix entre transitionner et continuer à pratiquer son sport ; ne se reconnaître dans aucune des deux catégories sportives existantes et tenter de jouer dans cet espace particulièrement genré et bicatégorisé ; se voir imposer un test de féminité ; devoir gérer l'exposition médiatique et la non-confidentialité du parcours médical ; ou encore être victimes de violences physiques et morales de la part d'adversaires ou coéquipier-ères. » (5)

(5) & (6) Pavlenko, F. (2019), « Faire du sport en tant que personne trans : redéfinitions, violences et négociations », mémoire de master 2 Égal'aps, Lyon, Université Lyon 1 Claude-Bernard, p. 4 & 119



« Les APS, en tant qu'activité inscrite et productrice dans un système d'oppression qui vulnérabilise les personnes trans, place ces sportif-ves trans dans une situation de conscience d'être toujours potentiellement en danger. Cette violence n'est pas seulement le fait d'un climat de peur ; elle se manifeste aussi par des agressions physiques et verbales dues à la structuration du sport elle-même mais aussi de la part de coéquipier-ères, entraîneur-ses, adversaires, supporter-ices. Les personnes trans en viennent souvent à arrêter le sport. » (6)

Objectifs de la recherche

IL S'AGIT, À TRAVERS CE TRAVAIL, DE MONTRER QUE LE MONDE SPORTIF N'EST PAS ADAPTÉ AUX PERSONNES TRANS'.

Celles-ci sont victimes à la fois de discriminations plus ou moins violentes mais aussi d'invisibilisation, dans le sens où elles ne sont pas prises en compte et que les structures et les mesures mises en place aujourd'hui ne sont pas adaptées. Il s'agit aussi de proposer des solutions et des moyens réels de prise en charge et d'accompagnement des personnes trans' pour rendre le monde sportif plus inclusif pour elles.

Enquête

CONTEXTE

L'enquête a été lancée le 27 mai 2021 sur nos réseaux sociaux personnels. Dans un premier temps, 25 réponses, recueillies entre mai et octobre 2021, nous ont permis de présenter le dossier à la mairie de Villeurbanne. 33 nouvelles réponses ont été ajoutées pour la seconde version, présentée en avril 2022, et sont analysées ci-après. Les éléments de la première version sont appuyés par les données récoltées lors de la seconde.

PRÉSENTATION DES RÉPONDANT·ES

Les répondant·es ont entre 13 et 59 ans. Iels s'identifient de la manière suivante :

Personnes non-binaires transmasculines

12.1%

Hommes trans'

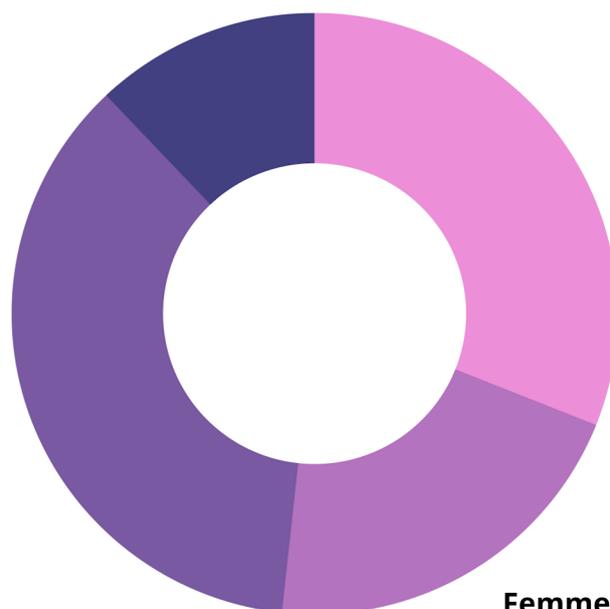
31%

Personnes non-binaires

36.2%

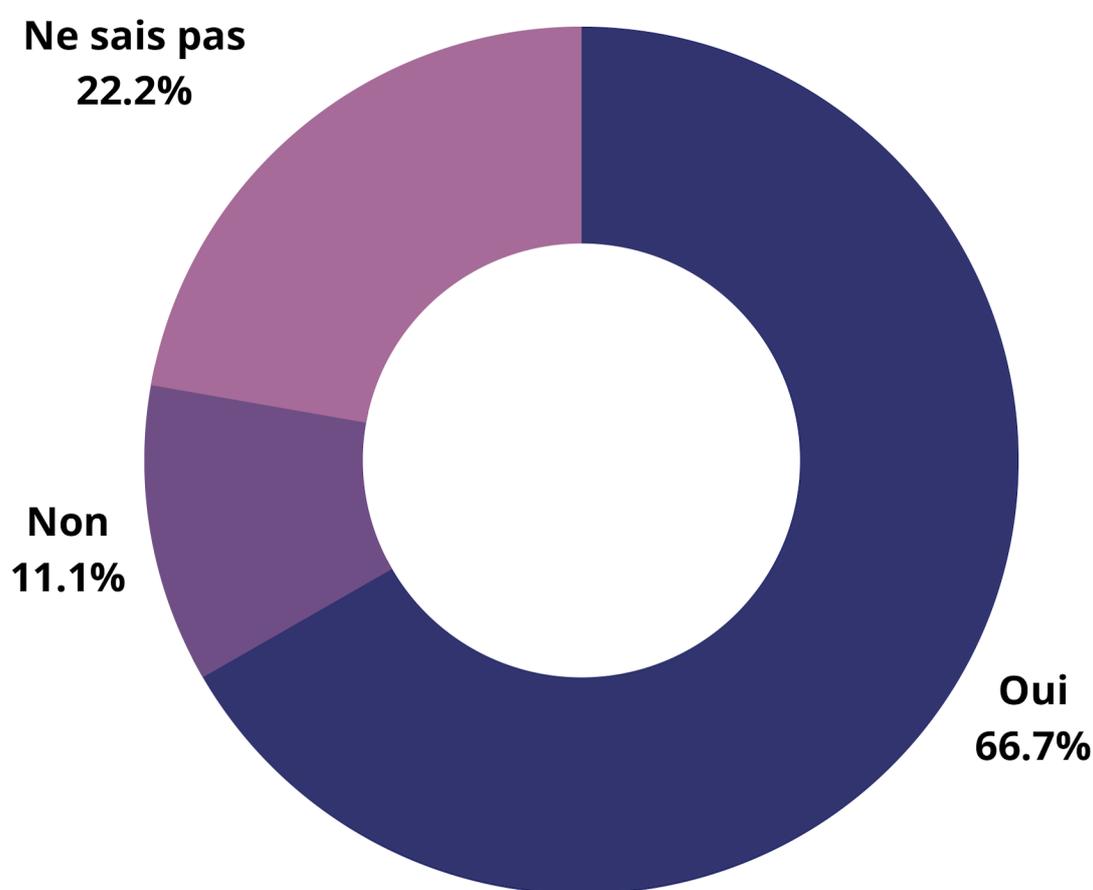
Femmes trans'

20.7%



L'APPORT DU SPORT DANS LA TRANSITION

Bien que les transidentités et le sport n'aient pas été souvent étudiés ensemble, ce dernier apporte aussi des bienfaits dans le cadre des transitions. Sur 58 personnes ayant répondu au questionnaire, 54 ont répondu à la question : « Si vous effectuez une transition (quelle qu'elle soit), pensez-vous que le sport vous aide dans celle-ci ? », dont les résultats sont représentés ci-dessous :



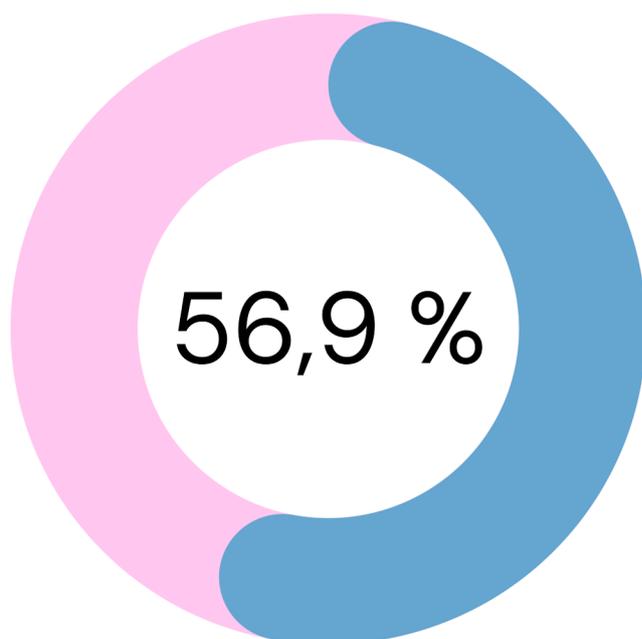
« La musculation peut devenir un élément de reterritorialisation du corps genré, voire parfois un des seuls outils de remodelage corporel pour signifier socialement la masculinité sans traitements médicaux. » (7)

(7) Baril, A. (2017), « Des corps et des hommes trans-formés. La musculation comme « technologie de genre » », *Masculinités et santé*, 48-1, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, pp. 65-85, p. 74

LES VIOLENCES ET LES DISCRIMINATIONS

Pour autant, sur les 36 personnes ayant répondu que le sport les aidait dans leur transition, 31 ont aussi répondu qu'elles se privaient de se rendre dans des structures sportives publiques.

Sur la totalité des répondant·es, à la question « Avez-vous déjà vécu des discriminations / des violences dans le cadre de votre pratique sportive ? », 33 sur 58 ont répondu « oui », ce qui représente 56,9 % des répondant·es.

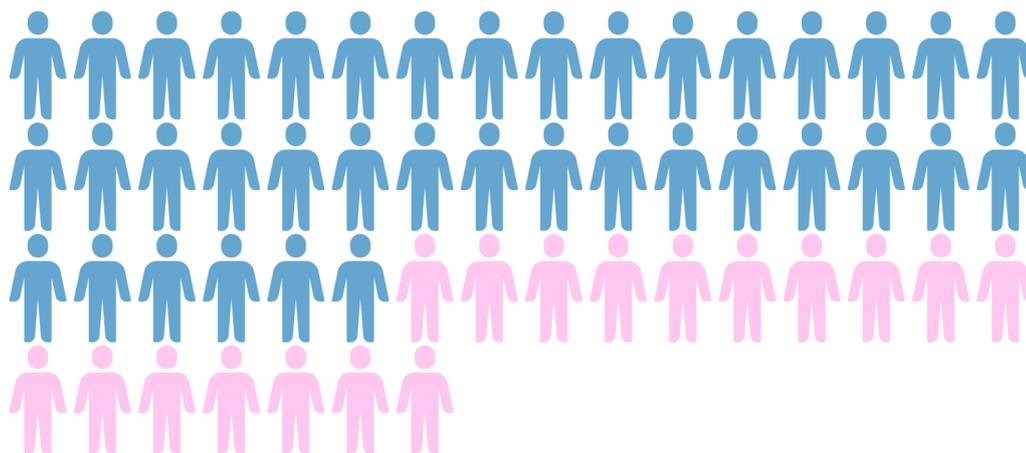


Sur les 25 personnes ayant répondu « non », 15 nous informent tout de même s'être privées de se rendre dans une structure sportive publique.

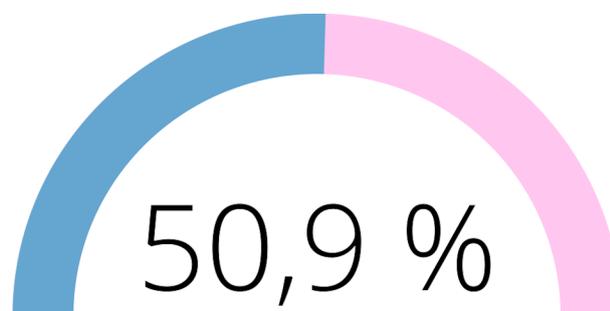
Les répondant·es ont principalement vécu des violences verbales (moqueries, questions indiscrettes, insultes...) et systémiques (obligation de changer de tenue et interdiction d'accès à un vestiaire).

LES TENUES DE BAIN

Sur les 55 personnes ayant répondu à propos des équipements spécifiques à la piscine, 38 souhaiteraient ou auraient souhaité pouvoir se baigner avec un short de bain.



Un peu plus de la moitié des répondant·es souhaiteraient pouvoir se baigner avec un t-shirt anti UV.



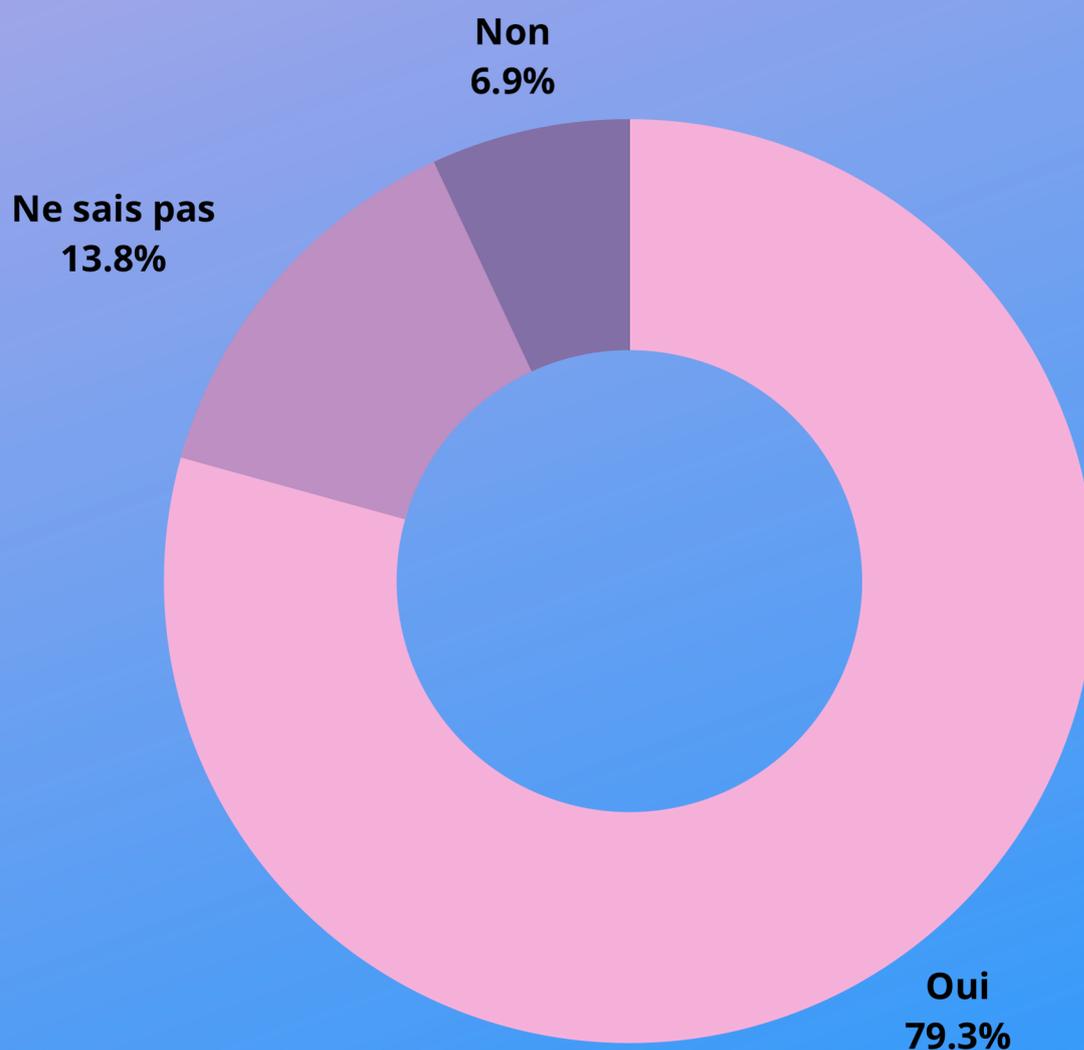
Sur les 12 femmes trans répondantes, 7 souhaiteraient pouvoir se baigner avec un maillot de bain avec une jupe.



De manière générale et afin de se sentir à l'aise, chacun·e aimerait pouvoir se baigner dans la tenue de son choix, sans que celle-ci lui soit reprochée ou lui attire des ennuis.

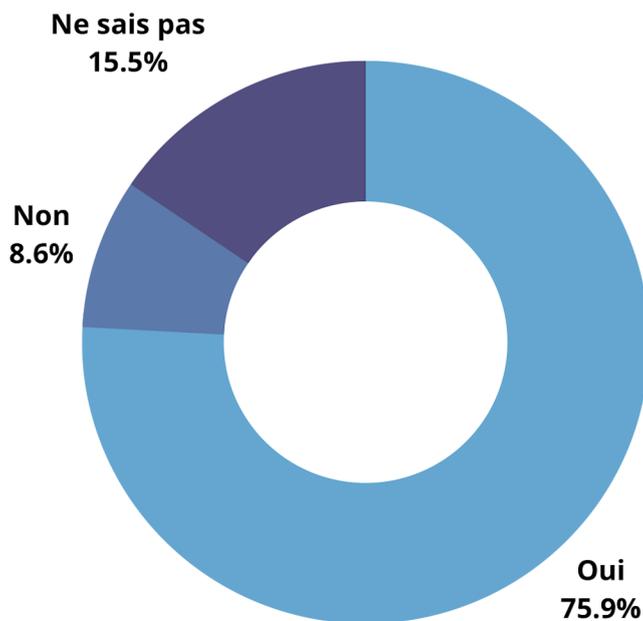
Bilan sur les tenues

À la question « Si vous pouviez porter la tenue de votre choix, retourneriez-vous à la piscine ? » voici les réponses :



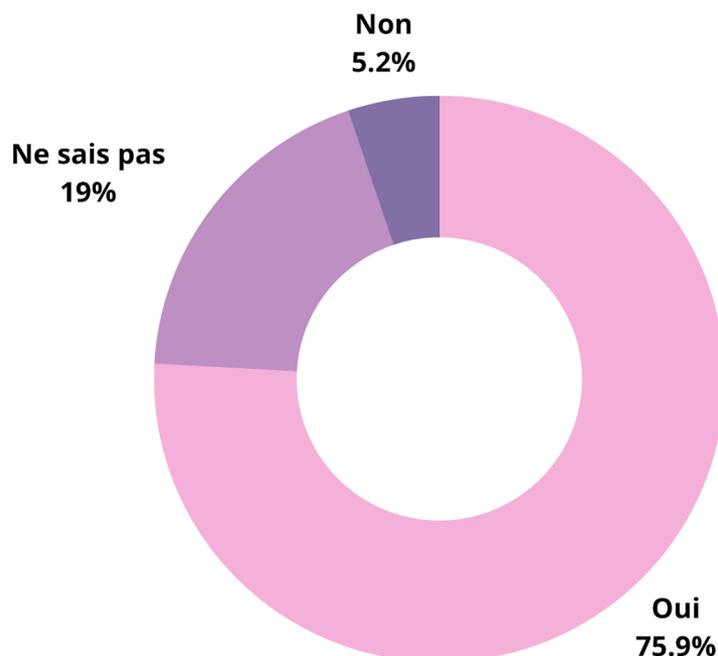
LA MIXITÉ CHOISIE

Nous avons également demandé aux personnes si elles souhaiteraient que des espaces de sport en non-mixité soient mis en place et nous avons obtenu 3/4 de réponses positives.



LES ESPACES NEUTRES

À la question « Iriez-vous plus dans les structures sportives si les vestiaires / sanitaires étaient neutres ? » nous obtenons les résultats suivants :



Recommandations

« The sport organizations with the least inclusive policies are likely those without any policy addressing inclusion of transgender athletes. » (8)

▶ Lorsque les structures le permettent, il s'agit de dégenrer au maximum les espaces (vestiaires, douches, toilettes), tout en garantissant l'intimité de chacun·e.

▶ Aussi fréquemment que possible, proposer un créneau en mixité choisie pour les personnes trans' et éventuellement leurs allié·es.

▶ Revoir les points concernant les tenues acceptées dans les structures sportives, notamment les piscines, où les personnes trans' sont d'autant plus en situation de vulnérabilité et d'exposition. L'idée est de permettre à chacun·e de pratiquer en étant à l'aise avec son corps.

▶ Former le personnel des établissements (sécurité, caisse, filière technique, filière sportive) à l'accueil des personnes trans'. Cela permettrait d'éviter les discriminations dont témoignent les personnes de l'enquête. Cela viendrait compléter l'aménagement des structures, en encourageant le personnel à respecter l'autodétermination des personnes trans' et le choix d'utiliser une structure plutôt qu'une autre.

(8) « Les organisations sportives avec les politiques les moins inclusives sont probablement celles qui n'ont aucune politique concernant l'inclusion des athlètes trans'. », Buzuvis, E. (2012), « Including Transgender Athletes in Sex-Segregated Sport », *Sexual Orientation and Gender Identity in Sport* (George B. Cunningham), p. 25

Bibliographie

Baril, A. (2017), « Des corps et des hommes trans-formés. La musculation comme « technologie de genre » », *Masculinités et santé*, 48-1, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, pp. 65-85

Beaubatie, E. (2016), *Trans'*, Encyclopédie critique du genre, Juliette Rennes, Paris, La Découverte, pp. 640-648

Buzuvis, E. (2012), « Including Transgender Athletes in Sex-Segregated Sport », *Sexual Orientation and Gender Identity in Sport* (George B. Cunningham), p. 25

Raz, M. (2016), *Bicatégorisation*, Encyclopédie critique du genre, Juliette Rennes, Paris, La Découverte, pp. 87-95

Pavlenko, F. (2019), « Faire du sport en tant que personne trans : redéfinitions, violences et négociations », mémoire de master 2 *Égal'aps*, Lyon, Université Lyon 1 Claude-Bernard

Lectures utiles

Association Transat (2020), « Comprendre les transidentités. Un guide à l'usage des personnes cis »

Associations Acceptess-T, OUTrans et FSGL (2016), « Guide Sport et Trans »

Ce livret est à destination des associations, clubs et fédérations sportives qui voudraient s'informer des conditions d'existence des personnes trans' dans les structures sportives publiques. Cette étude, menée entre juin 2021 et avril 2022, sur demande des mairies de Lyon et Villeurbanne, pour cette première version du livret, peut donner une idée des conditions d'existence des personnes trans' au sein des clubs et associations sportives, ainsi qu'auprès des collectivités territoriales ou encore des gestionnaires de structures d'accueil sportif. Elle offre aussi des préconisations et conseils d'accompagnement ainsi que des sources d'informations, notamment pour les personnes cisgenres.